



Les Lilas, le 14 août 2019

Madame Elisabeth Borne

Ministre de la transition écologique et solidaire

Hôtel de Roquelaure

246 boulevard Saint Germain

75007 PARIS

Madame la Ministre,

Le contexte de restructuration universitaire forte, lié en particulier aux programmes IDEX et I-SITE du Plan Investissement d'Avenir, qui impacte fortement nos écoles et nos établissements de recherche, nous faisait demander en comité technique ministériel (CTM) du 24 mars 2017, d'engager d'urgence un travail d'élaboration stratégique et prospective à propos du réseau des écoles en lien avec le réseau scientifique et technique (RST) du ministère.

Le 21 février dernier, toujours en CTM, nous renouvelions notre interpellation puisque nous avons appris qu'un travail sur ce sujet était initié.

Ce sujet faisait l'objet d'un point pour information à l'ordre du jour du CTM du 27 juin 2019, convoqué à nouveau le 18 juillet : « Perspectives d'évolution des écoles de l'enseignement supérieur du MTES et de l'IFSTTAR ».

Hélas, l'absence constante de ministre n'a pu nous permettre ni échanges ni débat !

Pour la FSU, le réseau scientifique et technique et le réseau des écoles du ministère sont indispensables à plusieurs titres :

- La conduite des politiques publiques nécessite le maintien des compétences et des capacités techniques requises pour être en capacité de traiter les questions et les enjeux inscrits dans le périmètre du ministère ;
- Une expertise publique indépendante, reposant sur une recherche de pointe, est nécessaire pour que l'État puisse avoir une capacité critique scientifique et technique dans de nombreuses situations ;
- Le réseau scientifique et technique est un outil original, assurant une intégration forte depuis les activités de recherche amont jusqu'à la mise en œuvre de leurs résultats en aval. Cette double attache est un atout pour nos organismes de recherche et nos services opérationnels ;
- La formation est aussi un enjeu essentiel, où le croisement des domaines scientifiques et techniques et le développement des approches multidisciplinaires est un apport important. C'est en particulier vrai pour les personnels du ministère dans tous les domaines : encadrement et réalisation de travaux, participation à l'instruction d'autorisations, définition de prestations, attribution de financement, police et contrôle...
- Le RST devrait être un facteur de synergie entre la nécessaire diversité des formations initiales des agents recrutés (entrée d'écoles, recrutement sur titre, concours ciblés...) et la cohésion des compétences et des pratiques professionnelles adaptables à un contexte local.

Nous vous avons ainsi posé des questions à de multiples reprises concernant la stratégie de notre ministère vis à vis de la recherche et de l'expertise scientifique et technique sur les sujets le concernant :

Quelle stratégie du ministère pour les écoles ? Quel réseau des écoles ? Quelle formation des futurs cadres et techniciens du MTES ? Comment se positionnent nos écoles sur les enjeux sociaux et de lutte

contre les inégalités (sociales, environnementales, énergétiques, ...) et les dérèglements planétaires ? Quel(s) apport(s) sur le « Solidaire » de notre ministère ?

Quelle stratégie pour le RST ? Quel avenir pour le CEREMA ?

Quelle stratégie concernant le soutien et le développement de la recherche intéressant les enjeux et les problématiques instruits par notre ministère ? Peut-on se satisfaire de chercheurs qui passent plus de temps à chercher de l'argent pour leur projet qu'à leur projet et de l'absence de soutien de base à l'activité des laboratoires ?

Plusieurs questions ont été également posées concernant les différentes stratégies de collaboration possibles et les interactions existantes avec le réseau scientifique et technique du ministère. Concernant spécifiquement les écoles, par exemple :

Que signifie "accompagner [l'ENTPE] dans le projet d>IDEX LYON" et quelle peut être sa place réelle dans ce projet ?

Que fait-on pour sauver l'ENM (ou une branche de formation à la météorologie, qui pourrait s'associer à l'ENGEES dans un pôle plus vaste autour de l'hydrologie et du climat, ou des risques...?), dont le constat est qu'elle est menacée par la baisse des moyens de sa tutelle Météo France ?

Quid d'un rapprochement entre l'ENSM et de l'ENSAM ? Comment cela aidera au nécessaire renforcement de la formation maritime des agents ?

Enfin la question des tutelles multiples et des statuts mérite aussi d'être posée, ainsi que la cohérence du positionnement du Ministère. A ce propos, l'ENSG, qui est un service de l'IGN, doit intégrer l'Université Gustave Eiffel (UGE), comme l'IFSTTAR (qui n'est pas une école), alors que l'ENPC (qui en est une) a fait le choix de rester en dehors. En commission ministérielle de la formation professionnelle, l'administration a souligné le manque de relation entre ENSG et ENPC sur le site de Marne-la-Vallée, mais l'une va entrer dans l'UGE et pas l'autre. Quelle est la stratégie du Ministère dans ce cas bien précis ?

Il ne saurait y avoir seulement quelques réponses isolées à l'une ou l'autre de ces questions. Une vision d'ensemble et stratégique à la hauteur des enjeux portés par notre ministère est plus que jamais nécessaire. Il est urgent que notre ministère construise une politique spécifique à moyen et long terme pour le RST, et assume pleinement sa tutelle sur ses établissements publics, en particulier de formation.

Aujourd'hui l'absence de politique cohérente amène à l'absence de synergie nécessaire entre les établissements de formation et de recherche du ministère.

Faute d'un investissement suffisant, et d'une stratégie forte, notre ministère se rendrait totalement dépendant d'expertises extérieures et serait réduit à des approches régaliennes et administratives déconnectées des fondements techniques et scientifiques de politiques publiques dont il a la charge.

Au-delà de la cohérence du mécano, le projet d'Université Gustave Eiffel (UGE) interroge plus fondamentalement sur le devenir de la recherche et le maintien de ses spécificités au sein du ministère avec la transformation de l'IFSTTAR en UGE. Cette fusion interroge par ailleurs sur l'illusion de la réversibilité de l'expérimentation, sur le devenir des différents statuts des personnels, sur la recherche dans les écoles, sur votre capacité à peser dans les programmes de recherche locaux et nationaux au service des priorités nationales dans le champs du Ministère.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Pour la FSU du MTES/MCTRCT

Le Secrétaire Général du Sne-FSU



Patrick SAINT-LEGER

Le Secrétaire National du SNUITAM-FSU



Maxime CAILLON